



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Service Gestion des Assemblées et des Actes

Affaire suivie par : Sibille LEPRÉTRE  
Tél : 03 22 97 40 60  
Objet : Conseil d'Amiens Métropole du jeudi 19 décembre 2024  
Procédure d'urgence

Amiens, le 16 décembre 2024

Madame et Chère Collègue,  
Monsieur et Cher Collègue,


Conformément à l'article L.2121-12 du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de vous proposer l'inscription, en procédure d'urgence, du point suivant à l'ordre du jour de la séance du Conseil Amiens Métropole du jeudi 19 décembre 2024 :

**Point n° 58 : Versement d'une aide exceptionnelle à la fondation des Architectes de l'urgence - cyclone CHIDO à Mayotte.**

Les documents relatifs à ce dossier, sont, comme habituellement, mis à votre disposition par voie numérique.

Veillez, agréer, Madame et chère collègue, Monsieur et cher collègue, l'assurance de mes salutations respectueuses et dévouées.

Le Président

  
Alain GEST

